PHAGOLINGETTES D120/D200

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : PHAGOLINGETTES D120/D200

Fabricant : Laboratoires PHAGOGENE DEC
BP 201
06272 Villeneuve Loubet

Tél : 04 92 08 61 04
Fax : 04 93 22 62 87

Appel d'urgence : **ORFILA** 01 45 42 59 59

2 - COMPOSITION

Préparation

Nature chimique :
- **lingette :** non tissé (cellulose - viscose)
- **solution d'imprégnation :** tensio-actifs cationiques, alcool

Composant contribuant au danger :
- éthanol (CAS : 64-17-5) : 30% - classification CEE : F ; R11.

Composant présentant un danger :
- chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium et diméthyl éthyl benzyl ammonium : 1% - classification : C ; R34-22

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

- *Effets néfastes sur la santé* : - Solution d'imprégnation : . faiblement irritant pour les yeux
  . irritant pour la peau
  - Lingettes : non irritant pour la peau

- *Dangers physiques* : produit inflammable

- *Risques spécifiques* : selon les critères de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE, ce produit est classé comme inflammable

4 - PREMIERS SECOURS

Inhalation : transférer à l'air frais

Contact avec les yeux ou les muqueuses: rinçage à l'eau immédiat et abondant (15 minutes au moins), consulter un médecin

Ingestion : Evacuer le corps étranger, appeler immédiatement un médecin

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : tous les agents d'extinction sont utilisables

Protection des intervenants : porter un appareil de protection respiratoire

6 - PRECAUTIONS A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : pas de flammes, pas d'étincelles, supprimer toute source d'ignition

Méthode de nettoyage : Récupérer et conserver les produits pour élimination ou recyclage ultérieurs

Nettoyage / Décontamination : Balayer et laver à l'eau

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Précautions à prendre ⌊ Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
  Ne pas fumer
- Conseils d'utilisation ⌊ Respecter les conditions d'emploi

Stockage : Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine fermé dans un endroit frais bien ventilé
Conserver hors de portée des enfants

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition *Valeurs limites (France)*: - éthanol VME = 1000 ppm
VLE = 5000 ppm

Equipement de protection individuelle : porter des gants de protection étanches

9 - PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES DE LA SOLUTION D'IMPREGNATION

Aspect : Liquide incolore, odeur mentholée

pH : produit pur : 3,5 - 4,5

Températures de changement d'état :

. point de gel : non déterminé
. ébullition : non déterminé

Point éclair : + 23°C

Explosivité : non applicable

Masse volumique (20 °C) : 0,96 – 0,97

Solubilité : Totalement soluble à l'eau

Viscosité (Brookfield à 20 °C) : < 30 mPa.s

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable à température ambiante

Réactions dangereuses : peut s'enflammer au contact d'une flamme

Matières à éviter : Ne pas mélanger à d'autres agents désinfectants

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 > 2000 mg/Kg voie orale, chez le rat.

Effets locaux : Solution d'imprégnation : irritant pour la peau et faiblement irritant pour l'œil

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Pas de données disponibles

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus du produit : *Destruction/Elimination* éliminer conformément aux prescriptions locales applicables

Emballages souillés : - *Décontamination/Nettoyage* rinçage à l'eau
- *Destruction/Elimination* emballage perdu

14 - TRANSPORT : CODIFICATION ET CLASSEMENT

Réglementation internationale :

Transport Routier : ADR
N° ONU : 3175
Classe : 4.1
Groupe d'emballage : II
Désignation officielle de transport : SOLIDES ou mélanges de solides CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE ayant un point éclair inférieur ou égal à 61°C (tels que préparations et déchets), N.S.A (éthanol)

Transport Maritime : IMDG
N° ONU : 3175
Classe : 4.1
Groupe d'emballage : II
Désignation officielle de transport : SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (éthanol)
Point éclair : +23°C

Transport Aérien : IATA
N° ONU : 3175
Classe : 4.1
Groupe d'emballage : II
Désignation officielle de transport : SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, n.o.s (éthanol)

15 - <u>INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</u> :

<u>Etiquetage</u>

- Réglementations CEE : étiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto classification) : concerné

- Symboles et indications de danger : Irritant

- **Phrases R** : ⎩ R10 inflammable
⎩ R36/38 Irritant pour la peau et les yeux

- **Phrases S** : ⎩ S2 conserver hors de la portée des enfants
⎩ S15 conserver à l'abri de la chaleur (entre -5 et 40°C)
⎩ S16 conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - ne pas fumer
⎩ S24 éviter le contact avec la peau
⎩ S26 en cas de contact avec les yeux ou les muqueuses, laver immédiatement à l'eau et consulter un spécialiste.

<u>Etiquetage des colis</u>

-Carré blanc posé sur la pointe 10 x 10 cm avec marquage UN 3175

16 - <u>AUTRES INFORMATIONS</u> :

Les PHAGOLINGETTES D120 et D200 sont des lingettes imprégnées d'un désinfectant, pour la désinfection rapide des surfaces de D.M.

"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit".